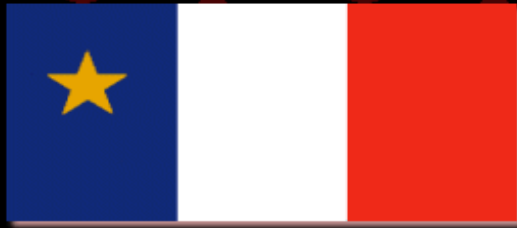


Histoire de l'Acadie

Par Paul Desbiens

Les Acadiens

contre vents et marées



Mon Acadie



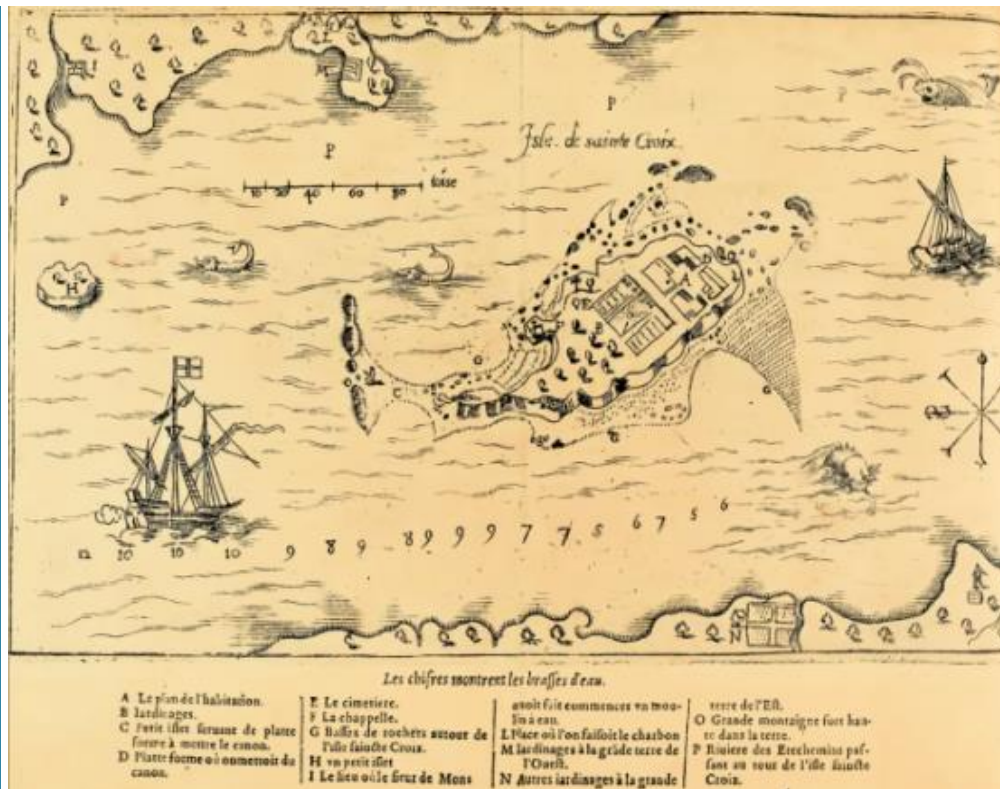
Premier établissement en Acadie

Le 8 novembre 1603, le roi Henri IV accorde une commission à **Pierre Dugua de Mons**, pour fonder un établissement en Acadie. En mars 1604, le roi autorise **Champlain** à participer à cette expédition et il devra faire rapport de ses découvertes

Cette expédition est pilotée par **François Gravé sieur Dupont**. Appareillant du Havre-de-Grâce le 7 avril 1604, l'expédition compte deux navires, la Bonne Renommée et le Don de Dieu. Ils arrivent à Port au Mouton, N.E. (Liverpool) début mai et explorent la région

Le 24 juin, le choix se fixe sur **l'île Sainte-Croix** (Maine), pour une installation au départ temporaire. La colonie passa l'hiver 1604 à 1605 sur cette île et ses terribles conditions de vie: le scorbut fauche 36 de ses 79 habitants

Île Sainte-Croix



Champlain explore la côte Atlantique

Du 17 juin au 3 septembre 1605, de Mons et Champlain cherchent un endroit plus hospitalier. Partant de la rivière Kennebec, ils explorent au sud, visitent la baie des Sept-Îles (Casco Bay), Cap-aux-Îles (Cape Ann), la baie des Îles (baie de Boston), le port Saint-Louis (baie de Plymouth), et le cap Blanc (Cap Cod). À ce dernier endroit, Champlain fait face à une tribu autochtone très hostile et il faillit être tué

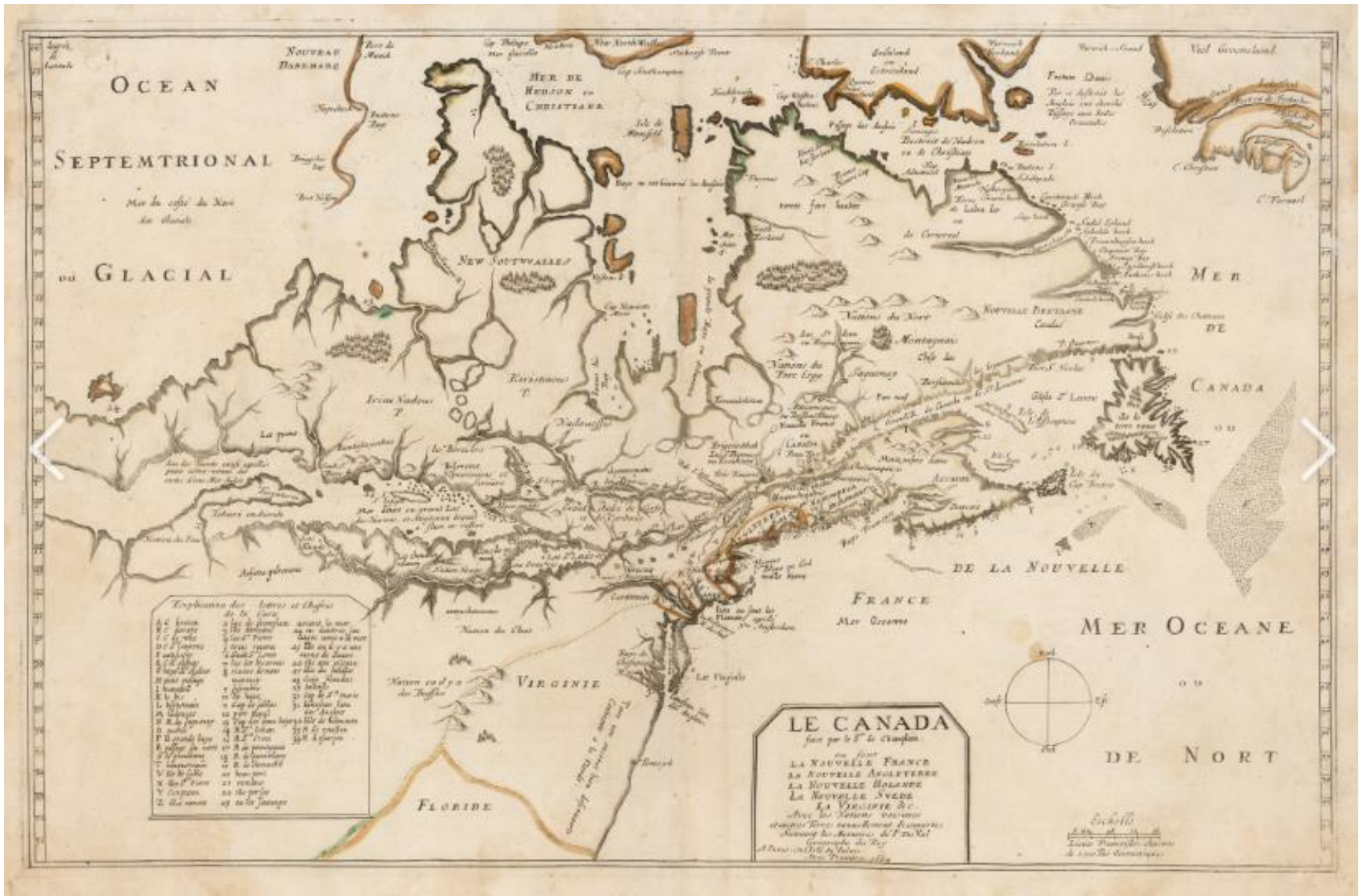
Ils reviennent à Sainte-Croix le 3 septembre 1605. Le 21 septembre 1605, le groupe transporte la colonie à **Port Royal** pour y construire **l'Habitation**. Ce lieu fut beaucoup plus habitable et les français côtoyaient les Micmacs qui devinrent de bons amis

En 1607, la France abolit le monopole de Dugua de Monts pour le commerce des fourrures ; en conséquence, les colons durent quitter l'habitation de Port-Royal. **Le 3 septembre 1607 tous les habitants de Port-Royal retournent en France à bord du navire *Jonas***

Habitation de Port-Royal



Carte de Champlain 1616



1632 FONDATION PERMANENTE DE L'ACADIE

Lorsqu'en 1632 Charles Ier d'Angleterre rétrocède l'Acadie et le Canada à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye, les Anglo-Écossais de Port-Royal sont rapatriés et leurs installations détruites. Nommé gouverneur de l'Acadie, **Isaac de Razilly**, membre de la **Compagnie de la Nouvelle-France**, reprend possession de Port-Royal et s'établit lui-même à **La Hève** (La Have, N.-É.)

Izaac de Razilly arrive à **La Hève** (N.É) le **8 septembre 1632** avec trois vaisseaux et 300 hommes

De Razilly avait 45 ans lorsqu'il arriva en Acadie et il avait été un officier de marine ayant connu beaucoup de succès. De plus, il était issu d'une famille noble. Le Cardinal Richelieu l'aimait tellement qu'il lui avait initialement offert de reprendre Québec mais De Razilly refusa, indiquant que son ami **Samuel de Champlain** était bien mieux équipé pour s'occuper de cette tâche



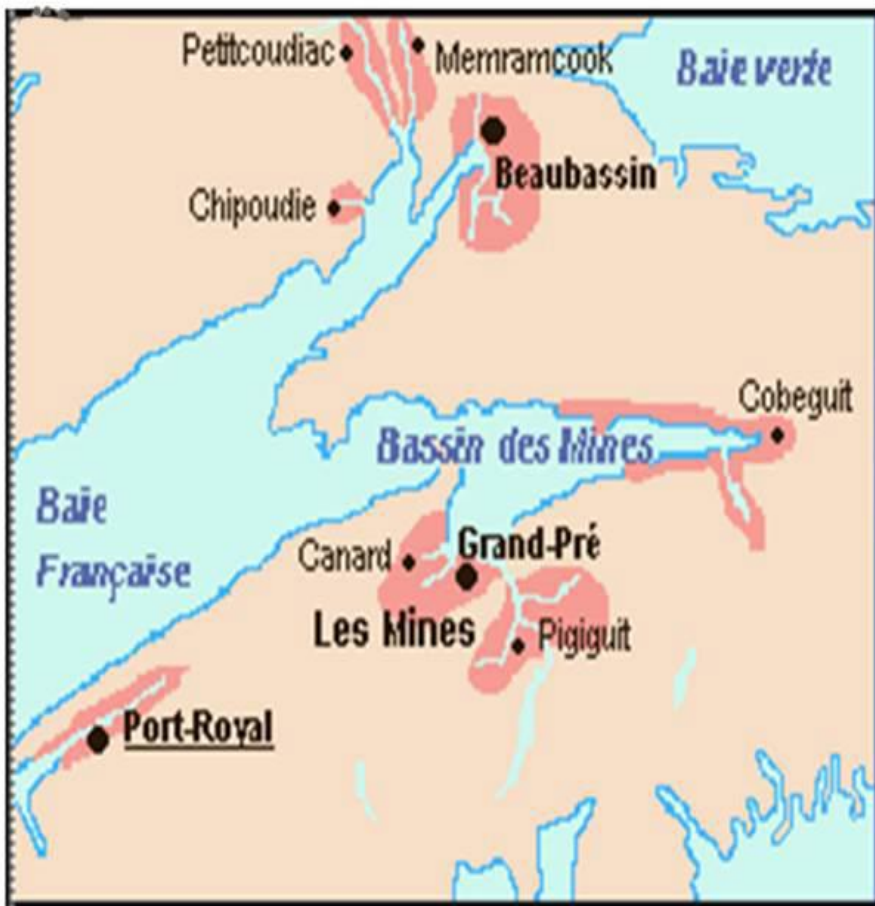
À droite Isaac de Razilly



Soucieux d'établir la colonie sur des bases solides, Razilly emploie certains hommes à la culture. En même temps, il entreprend l'exécution d'autres projets importants. Razilly, de concert avec son lieutenant **Nicolas Denys**, établit une pêche sédentaire à Port-Rossignol et aide Denys dans son entreprise de coupe de bois en vue de l'exportation vers l'Europe

Même si Isaac de Razilly n'a guère vécu plus de trois ans en Acadie, il a contribué à sa mise en valeur d'une façon importante et durable. Il a été l'un des premiers Européens à s'intéresser plus à la colonisation du pays qu'à l'exploitation de ses ressources

Le peuplement de l'Acadie



Le peuplement initial en Acadie se limitait essentiellement à trois régions: Port-Royal dans la baie Française, Beaubassin (1670) dans l'isthme de Chignectou et Les Mines (1682) au fond de la baie Française dans le bassin des Mines. À partir de ces régions, de nombreux autres villages furent fondés. Si l'on peut retenir l'année 1604 comme le début du peuplement en Acadie, la véritable colonisation n'a commencé qu'à partir de 1632 durant l'administration du gouverneur Isaac de Razilly qui a amené les premières familles françaises en Acadie.

À partir de la fin du XVIIe siècle, la France n'enverra plus d'immigrants en Acadie, la situation politique étant jugée trop instable. Et les autorités françaises avaient toujours la hantise de ne pas dépeupler la France au profit des colonies! Après 1670, l'immigration resta famélique. En 1701, la population acadienne atteignait 1300 habitants. Port-Royal comptait pour un peu moins de la moitié. Il y en avait 189 à Beaubassin, 400 aux Mines, 150 à Richibouctou, les autres étant dispersés en petits groupes au Cap-Sable, à La Hève, à Canceau.

Acadie: Chronologie du peuplement 1670-1680

1670: Hector D'Andigné, sieur de Grand Fontaine est nommé gouverneur de l'Acadie. Il entreprend un grand recensement acadien qui révèle une population d'environ 500 personnes. Le Borgne devient gouverneur de Port-Royal

À partir des années 1670, le peuplement de l'Acadie deviendra un peu plus diversifié. Le gouverneur général de la Nouvelle-France concédera des seigneuries à de nombreux Canadiens qui s'établiront alors en Acadie, surtout dans la baie des Chaleurs et dans la région de Beaubassin.

Au total, il y eut **55 seigneuries en Acadie**, mais la plupart des seigneurs ne se préoccupèrent guère d'exploiter leur territoire et de le peupler: la superficie des seigneuries était trop grande et le gouvernement colonial n'exerçait aucun contrôle

Acadie: Chronologie du peuplement 1670-1680

Les Acadiens étaient avant tout des agriculteurs, même si plusieurs faisaient de la pêche et la traite des fourrures. Le bétail constituait leur plus grande richesse. Comme la colonie manquait de tout, la Nouvelle-Angleterre devenait le débouché commercial le plus naturel. Les Acadiens vendaient du bétail aux Bostonnais contre des tissus et autres articles indispensables

1676: Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, concède la région de Beaubassin à **Michel Leneuf de La Vallière** (époux de Marie Denys, fille de Nicolas Denys) pour qu'il voie à son peuplement et à son développement

1680: Pierre Thérriot et plusieurs autres Acadiens quittent Port-Royal pour aller s'installer à Bassin des Mines. Des digues sont construites pour assécher de nouvelles terres cultivables



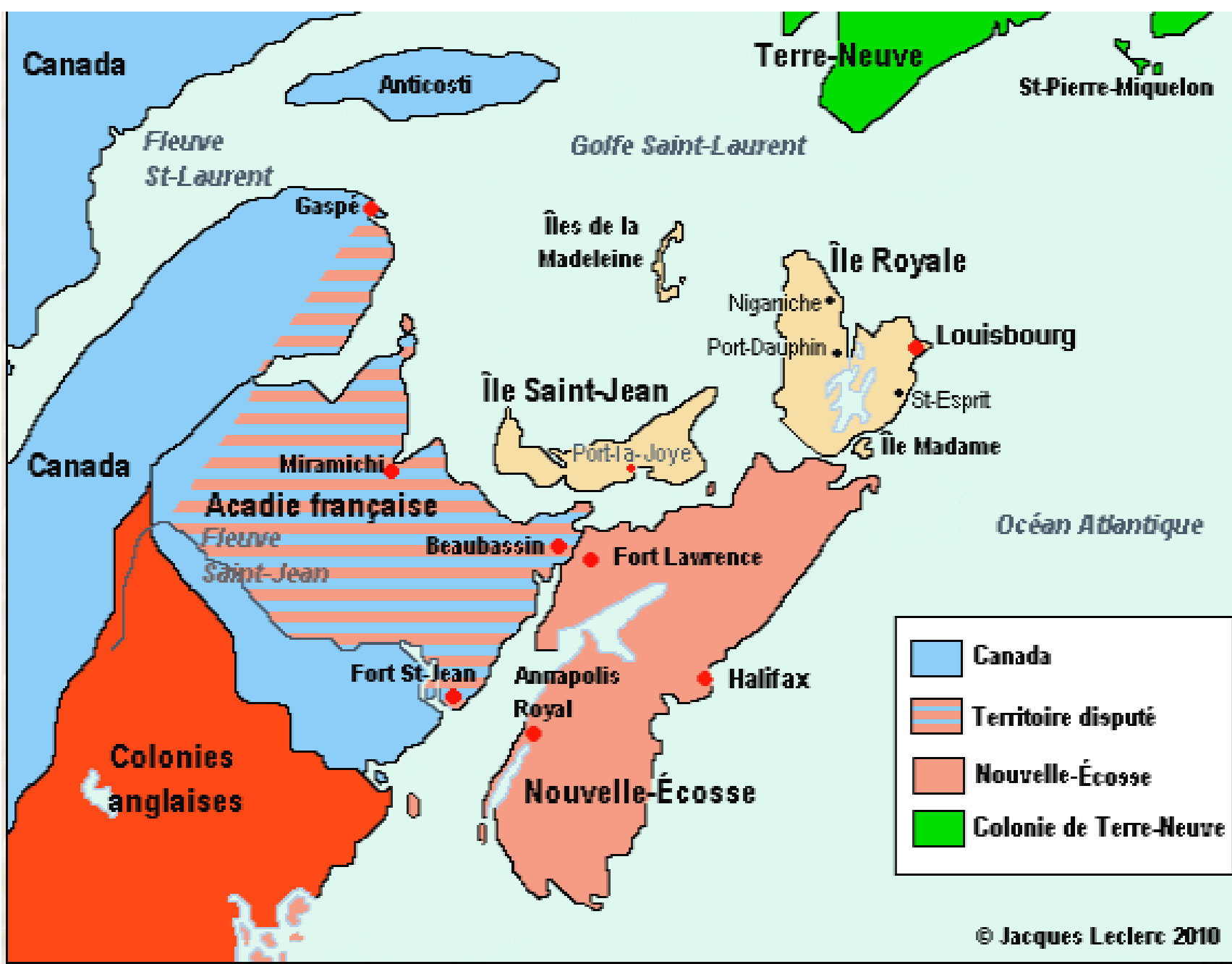
Les Acadiens déchirés entre deux puissances coloniales



1710: Les Anglais décident d'en finir une fois pour toute et Port-Royal est assiégé par une véritable armée de 3400 soldats (environ 10 fois plus que la défense acadienne). Après un siège de 10 jours, la capitale de l'Acadie tombe. La résistance en région sera rapidement écrasée

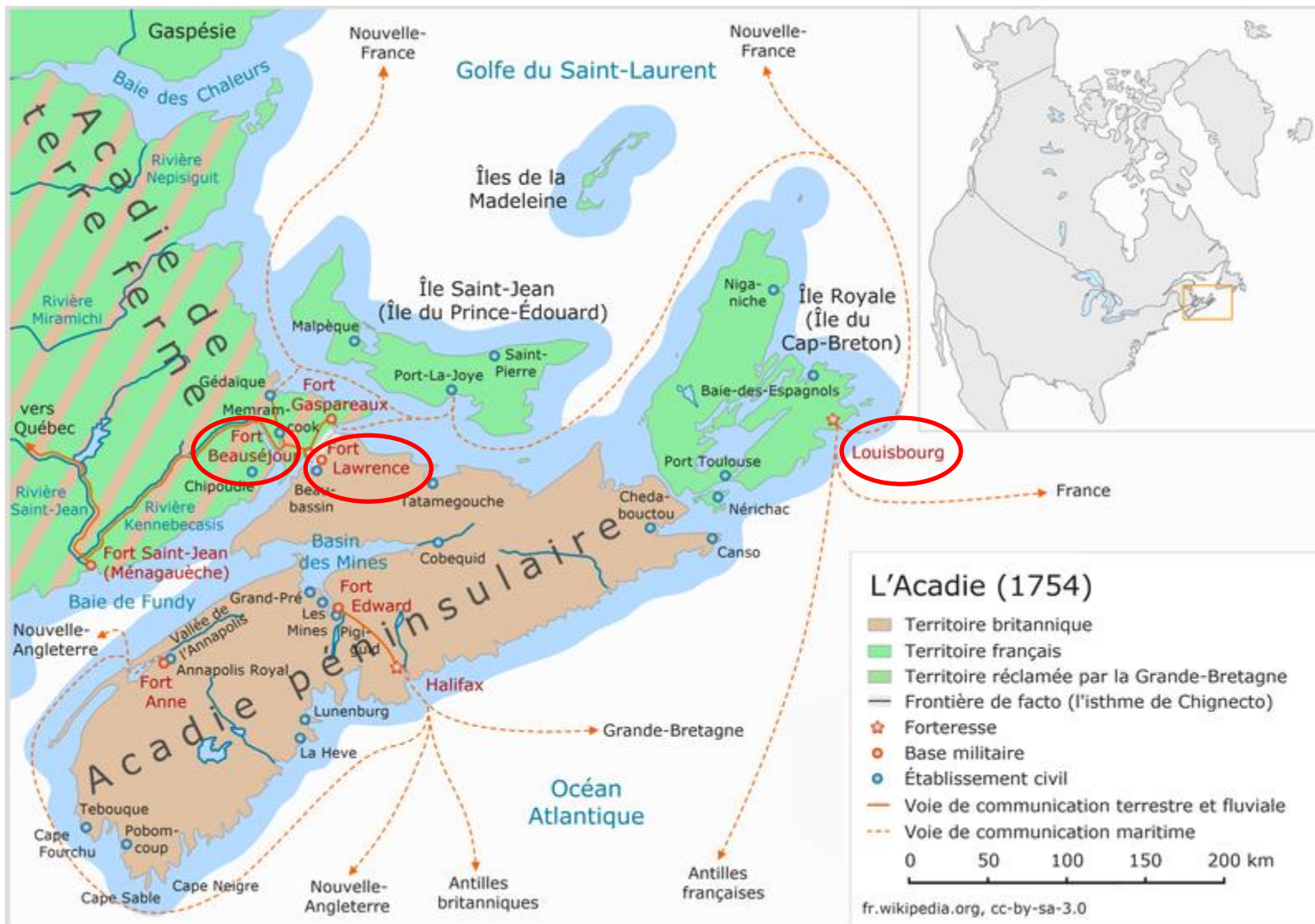
1713: Avec le **traité d'Utrecht**, la France abandonne l'Acadie à l'Angleterre. Quelques 1700 Acadiens deviennent sujets du monarque britannique. Les Anglais renomment le territoire Nova Scotia et cette fois c'est pour de bon.

La France conserve toutefois l'Île Saint-Jean, l'Île Royale et la côte nord de la Baie Française. Malgré la neutralité des habitants francophones, le gouvernement anglais voit la population d'un mauvais œil. Il tente de leur faire abandonner leur religion catholique en ordonnant le serment d'allégeance à l'Angleterre obligatoire. Les Acadiens refusent massivement de renier leur religion et la France



Colonie de l'Île-Royale (1713-1758)

Acadie 1754



Fort Beauséjour N.B.





Les Acadiens déchirés entre deux puissances coloniales



Très rapidement, il devient évident que les nouveaux dirigeants anglais n'ont aucune intention de respecter les libertés des Acadiens. On les empêche de quitter le territoire conquis pour éviter qu'ils aillent s'allier aux forces de la Nouvelle-France. On a également besoin d'eux pour fournir les garnisons anglaises en nourriture

1738: Malgré l'interdiction des autorités anglaises, plusieurs Acadiens quittent Nova Scotia pour aller s'établir en territoire français, dans l'actuel Nouveau-Brunswick et sur l'Île Royale où les Français ont construit la forteresse de Louisbourg. Ces régions deviendront connues sous le nom de «**nouvelle Acadie**»

1749: L'Acadie, maintenant rebaptisée **Nova Scotia**, est l'objet d'un nouveau plan de colonisation de la part de l'Angleterre. On envoie 2500 colons anglais, irlandais et allemands. On fonde également **Halifax** qui deviendra le siège du gouvernement colonial

Acadie: Trois déportations

1750: C'est la **fin de la nouvelle Acadie**. Au printemps 1750, une expédition britannique fut lancée sous le commandement du major **Charles Lawrence** en vue de chasser les Français de l'isthme de Chignectou. À l'approche des troupes britanniques, les Français avaient donné l'ordre d'incendier le village de Beaubassin en enjoignant ses habitants de passer sur la rive ouest de la rivière Mésagouèche, dans le territoire considéré comme appartenant à la Nouvelle-France. Cet événement, avec ceux entourant la nouvelle politique coloniale britannique en Acadie, plus agressive, a provoqué l'exode de milliers d'Acadiens et représente le début du Grand Dérangement

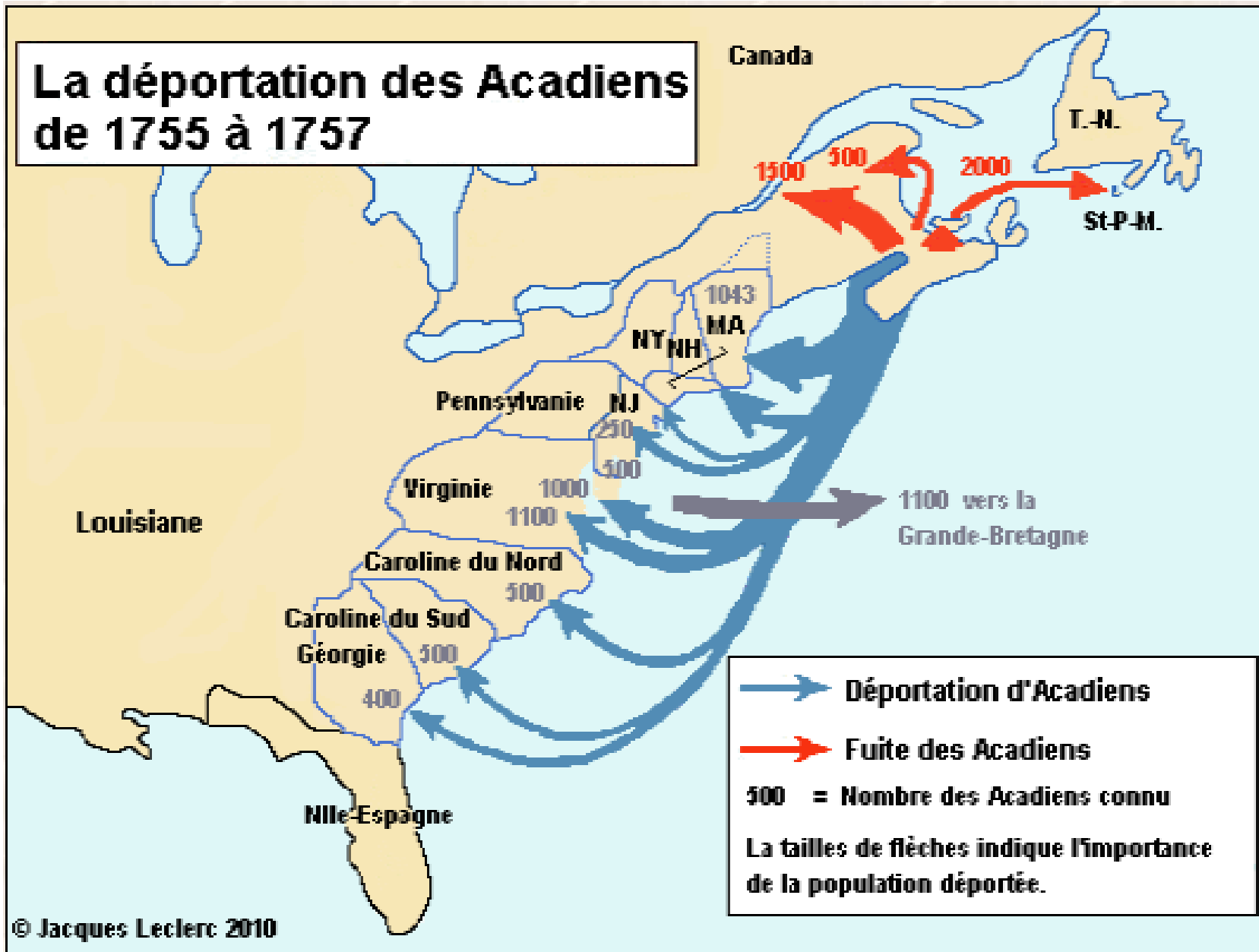
1755: Le Grand Dérangement ou La Déportation des Acadiens. Le gouverneur Charles Lawrence et le colonel **Robert Monckton** ordonnent qu'on s'empare d'environ 12 000 Acadiens qui seront expulsés de leur patrie et plusieurs périront lors de ces déplacements. Les soldats anglais les entassent de force sur des bateaux pendant que la garnison britannique s'affaire à brûler leurs maisons et leurs granges. Les amants sont séparés, les familles déchirées. Plusieurs navires coulent emportant avec eux leurs passagers. Les survivants seront par la suite dispersés et abandonnés à leur sort dans les colonies de la côte est américaine, d'autres dans les Caraïbes et d'autres encore sur les côtes de la France. Plusieurs Acadiens se réfugient en Louisiane pour devenir les premiers Cajuns

1758: Depuis l'abominable exil des Acadiens, la population de l'Île Saint-Jean est maintenant d'environ 5,000 personnes. Suite à la conquête de la **forteresse de Louisbourg** par les Britanniques, l'Angleterre prend possession des Îles Royale et Saint-Jean. Une **troisième déportation** est organisée. Les deux tiers de la population acadienne sont envoyés de force en France. Les autres réussissent à s'enfuir vers Québec ou Saint-Pierre et Miquelon. En 1768, un recensement révèle qu'il ne reste plus que 203 Acadiens sur l'île Royale



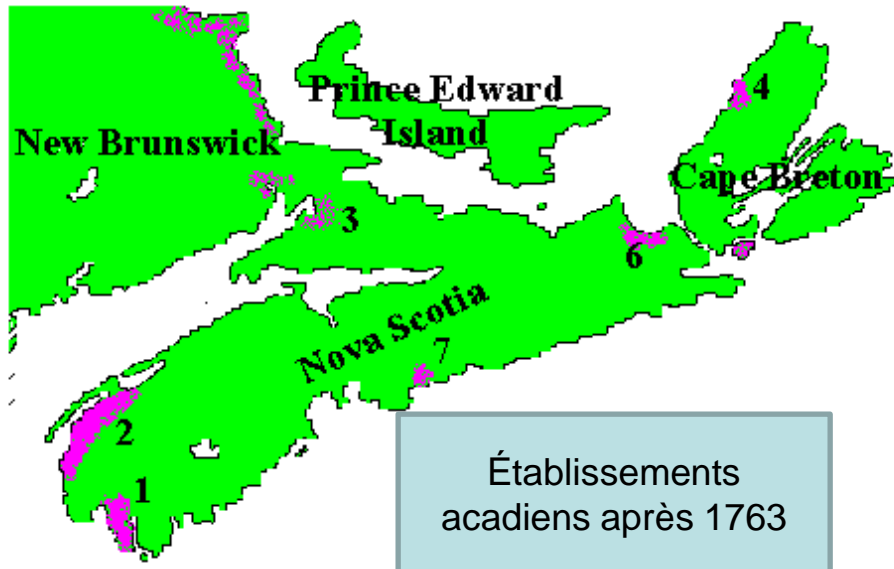
Des Acadiens attendent de s'embarquer à bord des navires qui les amèneront loin de leurs foyers. (Peinture par Claude Picard)

La déportation des Acadiens de 1755 à 1757

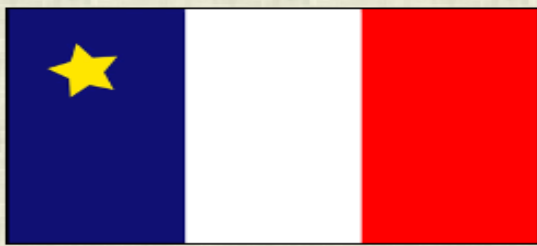


1764: Permission aux acadiens de retourner au Canada

La victoire des troupes britanniques à Louisbourg en 1758 et la capitulation du Québec l'année suivante marquaient la fin du régime français au Canada. **Après 1764**, les Acadiens exilés ainsi que ceux faits prisonniers en Nouvelle-Écosse ont reçu la permission des instances britanniques de recoloniser la province s'ils juraient l'allégeance et s'ils s'établissaient en petits groupes dispersés. La perte de leurs anciennes terres aux colons de la Nouvelle-Angleterre venus après 1760 à l'invitation de la Couronne britannique forçait les Acadiens d'occuper les régions côtières de la Nouvelle-Écosse tel qu'indiqué sur la carte ci-jointe

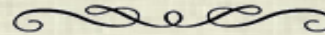


- Argyle (Comté de Yarmouth)
- Clare (Comté de Digby)
- Minudie, Nappan and Maccan (Comté de Cumberland)
- Chéticamp (Comté d'Inverness, Cap-Breton)
- Île-Madame (Comté de Richmond, Cap-Breton)
- Pomquet, Tracadie, Havre-Boucher (Comté d'Antigonish)
- Chezzetcook (Comté de Halifax)



Drapeau acadien

L'Acadie d'aujourd'hui



Aujourd'hui: Le peuple acadien a su survivre à sa cruelle histoire. On compte aujourd'hui environ 300 000 francophones dans les provinces maritimes. De ce nombre, les deux tiers vivent au nord et sur la côte Est du Nouveau-Brunswick